



Arrêté du Grand Conseil

Date de la séance du GC : 4 juin 2024
N° d'affaire : 2023.STA.511

Mise en œuvre des objectifs stratégiques et de la vision 2030 (Programme gouvernemental de législature 2023–2026)

Il est pris connaissance du rapport du Conseil-exécutif « Mise en œuvre des objectifs stratégiques et de la vision 2030 (Programme gouvernemental de législature 2023–2026) »

avec la déclaration de planification suivante :

Objectif 5 Stratégie de développement (optimisation des procédures d'autorisation) :

Pour cet objectif défini, le rapport ne contient aucune information sur l'état d'avancement. Le rapport de l'année prochaine doit être complété en conséquence.

Berne, le 4 juin 2024

Au nom du Grand Conseil



Dominique Bühler
Présidente

Patrick Trees
Secrétaire général